



Atelier DOCUMENT UNIQUE

POUR QUI ?

Entreprises adhérentes de moins de 20 salariés

POURQUOI ?

Vous aider à réaliser votre document unique d'évaluation des risques professionnels

COMMENT ?

- ◆ Un atelier de 2H en groupe réduit (8 participants maximum)
- ◆ Animation par des conseillers en prévention des risques professionnels
- ◆ Echanges autour de vos situations et problématiques d'entreprises
- ◆ Mise à disposition d'un outil informatique (trame Excel)

OÙ ?

Prévention Santé et travail 06 CMTI
5 – 7 rue Delille
06000 Nice

QUAND ? (A déterminer lors de votre inscription)

Le :

De :

COMMENT S'INSCRIRE ?

par mail : m.fourchet@cmti06.com

Aucun coût supplémentaire

Prestations prises en charge dans votre cotisation